ARC
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

COMPIÈGNE, le 24 février 2022

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU
Président-directeur général de la SNCF
2 place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex

CABINET DU PRÉSIDENT
Réf : SM/NW – 126-2022
Objet : **TER Hauts-de-France**

Monsieur le Président,

Par un courrier en date du 13 décembre 2021, nous appelions particulièrement votre attention sur les conditions de transport des usagers du TER du sud de l'Oise.

Avec nos collègues maires et élus, nous avons été très mobilisés ces dernières semaines, notamment devant la gare de Compiègne, afin d'échanger avec les usagers et présenter notre démarche. Nous avons souhaité recueillir leurs signatures dans le cadre d'une pétition visant à obtenir le triple A : Averti, Assis, À l'heure.

Nous vous invitons à prendre à nouveau connaissance de ce courrier, accompagné de la pétition qui a récolté 2 265 signatures, preuve d'une forte mobilisation pour un sujet qui concerne de nombreux administrés.

Utilisateurs réguliers ou non des lignes de TER, ils sont assurés de notre détermination, et nous continuerons à être particulièrement attentifs aux actions que vous allez mettre en place et aux réponses que vous allez apporter.

En espérant que vous saisirez l'urgence d'agir, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Bien à vous,

Le Président,

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

Le 1er Vice-Président de l'ARC,

Bernard HELLAL
Maire de Margny-Lès-Compiègne

Le Vice-Président de l'ARC,

Nicolas LEDAY
Délégué aux transports et à la mobilité

La Conseillère Régionale,

Anne-Sophie FONTAINE
Conseillère de l'ARC, déléguée aux infrastructures de transports et au pôle gare.

Le Député de l'Oise,

Pierre VATIN
Conseiller Municipal de Compiègne

PJ

ARC
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE
COMPIÈGNE

COMPIÈGNE, le 13 décembre 2021

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU
Président du Directoire
Président-Directeur Général de SNCF Mobilités
2 place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

CABINET DU PRESIDENT
Réf : SM/TG – 0617-2021
Objet : **TER Hauts-de-France**

Monsieur le Président,

Les conditions de transport des usagers du TER de notre agglomération étaient difficiles depuis plusieurs mois, elles sont désormais devenues tendues et inacceptables.

Jour après jour, ils ont à subir retards, suppressions, trains courts, pannes diverses, sorties de dépôt tardives, indisponibilités matérielles, conditions météorologiques… Leur quotidien est désormais soumis au rythme incessant de ces perturbations.

La dégradation du service ferroviaire dans notre territoire est continue et intolérable. Elle s'est encore accélérée depuis la fin du premier confinement, sans aucun signe d'amélioration quelconque, en dépit de vos différentes annonces.

La Région Hauts-de-France, qui investit 500 millions d'euros par an dans les transports et mène une politique volontariste pour favoriser ce mode de transport, a été contrainte de prendre la décision inédite, grave et à effet immédiat de suspendre les paiements dus à la SNCF tant que cette situation perdurera.

Ces dysfonctionnements affectent professionnellement, socialement et moralement les usagers du TER, qui nous font part de ces difficultés quotidiennement. Leurs conséquences sont parfois lourdes, avec des annulations de rendez-vous, des remarques de leurs employeurs, une perte de crédibilité professionnelle, des frais de garde ou périscolaires à prévoir et qui pénalisent encore leur pouvoir d'achat… Anxiété, stress voire *burn-out* sont devenus fréquents.

Le tissu industriel local se voit aussi pénalisé : des cadres n'osent s'engager sur certains postes à pourvoir au sein de notre agglomération. Cette incapacité à fournir un service correct pénalise donc notre attractivité.

En tant que représentants de l'Agglomération de la Région de Compiègne et devant l'exaspération des usagers, nous agissons et vous demandons des actions concrètes permettant de bénéficier enfin du « Triple A » : Averti, Assis, À l'heure.

Nous déplorons le manque d'interlocuteur fiable, identifié et disponible pour les représentants élus des villes du Compiègnois, et l'absence de réunions régulières pour nous tenir informés de vos actions sur nos lignes.

En conséquence, nous vous informons de l'organisation d'une manifestation des Maires et des élus de l'Agglomération de la Région de Compiègne, aux côtés des associations de défense des usagers et des usagers.

Monsieur le Président, nous vous demandons d'agir sur les points suivants :

- → Des trains à l'heure,
- → Des compositions pleines : il est inacceptable de transporter 1000 voyageurs dans des trains ne pouvant en compter que 322...
- → Des communications de qualité régulières pour informer et permettre aux usagers d'anticiper,
- → La révision de votre contrat avec la Région supprimant le plafond des pénalités déjà atteint (depuis mai !) en cas de non-respect du taux de qualité de service,
- → Le retour de personnel d'astreinte en gare du Nord pour ne plus subir les conséquences de votre flux tendu,
- → Le remboursement intégral des abonnements sur les 4 derniers mois.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président,

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

Le 1er Vice-Président de l'ARC,

Bernard HELLAL
Maire de Margny-Lès-Compiègne

La Conseillère Régionale,

Anne-Sophie FONTAINE
Conseillère de l'ARC, déléguée aux infrastructures de transports et au pôle gare.

Le Vice-Président de l'ARC,

Nicolas LEDAY
Délégué aux transports et à la mobilité

Le Vice-président du Conseil Régional,

Franck DHERSIN
en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports